

3. La restauration

→ **41 collèges publics**
bénéficient d'un service de restauration

12 000 collégiens
sont inscrits à la demi-pension

1,6 millions de repas sont servis par an

→ **Une situation complexe : plus de 200 tarifs différents**

C'est pourquoi, le Conseil Général a engagé une réflexion **actuellement en cours** pour fixer des règles plus cohérentes

Une nouvelle politique tarifaire départementale pourrait être mise en place par le Conseil Général à compter de l'exercice 2012.

→ **Dans le même temps, cette réflexion nous a permis de travailler sur la sécurité alimentaire et l'équilibre des repas**

Une mission en ce sens a été confiée au Laboratoire départemental de la Côte-d'Or qui a audité toutes les cantines scolaires au cours de l'année dernière.